**CALENDRIER DU PROGRAMME**

**COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES (CFC)**

**PROGRAMME DE SÉCURITÉ NATIONALE (PSN)**

## AVANT-PROPOS DU COMMANDANT

Le PSN vise à préparer une sélection de dirigeants du secteur militaire et de la fonction publique du Canada et de forces armées internationales à assumer des responsabilités de niveau stratégique dans un contexte de sécurité mondiale complexe et ambigu. D'une durée de dix mois, ce programme est généralement destiné aux participants suivants : colonels ou capitaines de vaisseau des Forces armées canadiennes (FAC); officiers de même grade des nations alliées et cadres civils au sein du ministère de la Défense nationale (MDN) et d'autres ministères.

Les candidats du PSN sont des professionnels d'expérience dans le domaine de la sécurité qui sont fortement motivés à partager leurs connaissances avec leurs collègues pour favoriser leur compréhension du contexte stratégique et pour perfectionner leurs aptitudes en leadership. Les membres du PSN forment un groupe diversifié, dynamique et informé qui pourra apprendre autant les uns des autres que du programme d'études.

Le PSN est un programme donné en personne et en résidence qui comprend des périodes d'apprentissage à distance en ligne. Il est divisé en trois rotations d'à peu près la même durée. La première rotation demande aux candidats de faire une introspection personnelle et professionnelle, avec des cours axés sur la gouvernance nationale, le commandement et le leadership. La deuxième rotation est tournée vers l'extérieur, avec des cours sur les relations internationales et les études régionales. La dernière rotation est tournée vers l'avenir, avec des cours sur le design, la stratégie institutionnelle et les opérations dans tous les domaines. Les semaines en résidence se déroulent principalement au Collège des Forces canadiennes, mais les stagiaires qui vivent loin de chez eux pendant le PSN auront l'option de rentrer pendant les semaines en apprentissage à distance synchrone grâce au système de gestion de l'apprentissage du Collège et à d'autres outils Internet.

Le présent calendrier du programme expose les exigences d'apprentissage qui doivent être atteintes grâce au PSN et présente de l'information générale sur les activités particulières qui appuient chaque exigence d'apprentissage. Il a été élaboré par le CFC, le centre d'excellence et l'établissement d'instruction, pour la période de perfectionnement 4 de l'éducation militaire professionnelle (EMP). Il est fondé sur les exigences appropriées identifiées dans le cadre de la norme de qualification de la période de perfectionnement 4 des officiers et donné au niveau des études supérieures.

Le commandant,

*<Original signé par>*

Commodore M.J. Barefoot, CD
Collège des Forces canadiennes

| | | |
|---|---|---|
| **Avant-propos du commandant** | | i |
| **Table des matières** | | ii |
| **Chapitre 1** | **Description du programme** | 1-1/13 |
| | Titre du programme | 1-1/13 |
| | But du programme | 1-1/13 |
| | Domaines d'études, résultats d'apprentissage et objectifs d'apprentissage | 1-1/13 |
| | Composition du programme, titres de cours, description et types d'activité | 1-6/13 |
| | Activités d'apprentissage | 1-10/13 |
| | Exercices | 1-11/13 |
| | Durée du programme | 1-12/13 |
| | Heures prévues au programme | 1-13/13 |
| | Temps de préparation | 1-13/13 |
| | Qualifications nationales, codes d'identification et équivalences internationales | 1-13/13 |
| **Chapitre 2** | **Évaluation des stagiaires** | 2-1/17 |
| | Généralités | 2-1/17 |
| | Normes d'évaluation | 2-1/17 |
| | Grille d'évaluation des compétences professionnelles | 2-1/17 |
| | Grilles d'évaluation universitaire (Président de séminaire et présentation d'étude de cas; Séminaires; Étude de cas (écrit); Participant; Mémoire de recherche; Rédaction réflective) | 2-3/17 |
| | Appels | 2-13/17 |
| | Rapports de cours et de programme | 2-13/17 |
| | Suivi des progrès et établissement de rapports | 2-14/17 |
| | Progrès insatisfaisants | 2-14/17 |
| | Intégrité dans les études | 2-15/17 |
| | Comité d'évaluation des progrès | 2-17/17 |
| **Annexe A** | **Poursuite d'un diplôme d'études supérieures (MAP ou MAA)** | A-1/4 |
| **Annexe B** | **Cours de la PP 4 AD** | B-1/2 |
| **Annexe C** | **Communications stratégiques** | C-/1/2 |

## CHAPITRE 1

## DESCRIPTION DU PROGRAMME

### TITRE DU PROGRAMME

Programme de sécurité nationale (PSN).

### BUT DU PROGRAMME

1. Le but du PSN est de préparer des dirigeants choisis des FAC, de forces armées internationales et du secteur public à assumer des responsabilités stratégiques dans le contexte de sécurité mondiale complexe et ambigu de l'avenir. Le PSN est un programme professionnel offert par le CFC comprenant une série de cours conçus pour être suivis dans le cadre d'études supérieures.

### DOMAINES D'ÉTUDES, RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

2. En conformité avec le Système de perfectionnement professionnel des officiers (SPPO), le PSN est offert pendant la période de perfectionnement 4 (PP 4), soit la période de perfectionnement de l'officier supérieur. Le PSN vise à former et à préparer les officiers et autres responsables de la sécurité nationale pour qu'ils puissent occuper des postes de leadership et d'état-major de niveau stratégique dans des contextes interarmées, interorganismes et multinationaux complexes. Le PSN est donné au moyen d'un ensemble de cours qui reposent sur les concepts clés et qui tissent un « fil d'or » d'un cours à l'autre. Ainsi, les objectifs et les résultats d'apprentissage ne sont pas liés aux cours individuels, mais à l'ensemble du programme. La conception et le rythme des cours contribuent directement au niveau d'éducation reçu pendant le programme. L'accent est mis sur les domaines d'études décrits ci-dessous.

a. N1 – Leadership institutionnel, commandement stratégique et gestion des ressources stratégiques. Le domaine d'études N1 a pour but de développer la capacité des participants à évaluer et à mettre en pratique les principes du commandement, du leadership et de la gestion au niveau stratégique lorsqu'ils dirigent les institutions de défense et de sécurité nationale, ainsi qu'à évaluer les politiques institutionnelles, les contraintes à la prise de décision et la dynamique relative à la mise sur pied, à l'emploi et au maintien d'une capacité nationale répondant aux besoins du Canada en matière de sécurité.

| **N101 (Résultats d'apprentissage)** | Leadership institutionnel. Au terme des cours pertinents du PSN, les participants auront analysé les concepts, les théories et les techniques du commandement supérieur; analysé leur application efficace aux niveaux stratégique et institutionnel; et effectué une auto-évaluation critique qui leur permettra d'améliorer leur propre style de leadership. |
|---|---|
| N101a (Objectifs d'apprentissage) | Appliquer les théories et les concepts du leadership supérieur et de la pensée systémique. |

| | |
|---|---|
| N101b | Appliquer la doctrine et l'expérience pratique du leadership au niveau stratégique. |
| N101c | Examiner le leadership en fonction des contextes politique, sociétal et international en vue de contribuer au succès de l'institution. |
| N101d | Examiner le rôle du leadership et de la gérance professionnelle dans l'harmonisation interne de l'institution en vue de son adaptation aux changements extérieurs et d'assurer l'efficacité interne. |
| N101e | Évaluer et améliorer l'efficacité de son propre leadership afin d'acquérir la capacité de contribuer au succès de l'institution, dans un contexte pangouvernemental. |
| N101f | Internaliser l'éthos des FAC. |
| N101g | Démontrer une compréhension de son rôle de leader au niveau tactique, opérationnel et stratégique pour assurer que la profession reflète l'éthos des FAC. |
| **N102** | Commandement stratégique. Au terme des cours pertinents du PSN, les participants auront exploré les théories et les concepts du commandement stratégique, de même que les principales contraintes et dynamiques influençant la prise de décision militaire stratégique dans le cadre d'approches exhaustives, dans un contexte d'ambiguïté. |
| N102a | Examiner les théories et les concepts du commandement stratégique. |
| N102b | Examiner les contraintes institutionnelles, gouvernementales et externes exercées sur la prise de décision militaire stratégique dans le cadre d'approches exhaustives. |
| N102c | Examiner les dynamiques politiques, sociétales, institutionnelles actuelles et naissantes en vue d'acquérir une capacité de prise de décision militaire et stratégique dans le cadre d'approches exhaustives. |
| **N103** | Gestion des ressources stratégiques. Au terme des cours pertinents du PSN, les stagiaires auront exploré les théories et les démarches de gestion stratégique; évalué les systèmes de gestion des ressources axés sur la défense au sein du gouvernement fédéral; et analysé les composantes complexes de la gestion prévisionnelle, de la prise de décision et de l'organisation au niveau stratégique, afin de générer et de maintenir des capacités institutionnelles. |
| N103a | Explorer les processus de planification et de changement au niveau stratégique, et comprendre le processus visant à générer et à maintenir des capacités institutionnelles. |
| N103b | Explorer les concepts et les théories de gestion des ressources humaines dans le contexte des politiques et des directives du gouvernement au niveau stratégique, afin de générer et de maintenir le capital humain requis. |
| N103c | Explorer les concepts et les théories de gestion financière et d'établissement de budget dans le contexte des politiques et des directives du gouvernement au niveau stratégique, afin de générer et de maintenir des capacités institutionnelles. |
| N103d | Explorer les concepts et les théories d'approvisionnement dans le contexte des politiques et des directives du gouvernement au niveau stratégique, et étudier la base industrielle du Canada, afin de générer et de maintenir des capacités institutionnelles. |

b. N2 – Gouvernance canadienne et élaboration de politiques sur la sécurité nationale. Le domaine d'études N2 a pour but de permettre aux participants de mieux comprendre la façon dont les États élaborent et mettent en œuvre des politiques de sécurité nationale et comment ils interagissent à l'échelle régionale et mondiale, ainsi qu'avec les organisations internationales et les intervenants non gouvernementaux. En s'appuyant sur des comparaisons avec d'autres pays, le programme met l'accent sur la prise de décisions du gouvernement canadien; l'élaboration de politiques sur la sécurité nationale; les facteurs, tant au pays qu'à l'étranger, qui ont des répercussions sur la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale du Canada; et les influences géostratégiques pouvant donner lieu à des conflits entre les intérêts nationaux du Canada et la promulgation des valeurs canadiennes.

| | |
|---|---|
| **N201** | Relations internationales et contexte de sécurité contemporain. Au terme des cours pertinents du PSN, les participants auront exploré la façon dont les États élaborent et mettent en œuvre leur politique de sécurité nationale; la relation entre les États, les organisations internationales et d'autres intervenants non gouvernementaux; et le contexte de sécurité international contemporain. |
| N201a | Examiner le contexte des relations internationales influençant le Canada dans l'élaboration de ses politiques de sécurité, en particulier le rôle des régions dans le système de sécurité internationale dans lequel évolue le Canada. |
| N201b | Effectuer une analyse critique des méthodes pratiques par lesquelles les États élaborent et mettent en œuvre leur politique de sécurité nationale en fonction des valeurs et des intérêts nationaux; des processus gouvernementaux; des relations bilatérales; et des engagements internationaux. |
| N201c | Explorer les méthodes par lesquelles les États traduisent leur politique de sécurité dans leur démarche de planification et leur réponse globale aux environnements de sécurité stratégiques d'aujourd'hui et de demain. |
| **N202** | Gouvernance canadienne et élaboration de politiques de sécurité nationale. Au terme des cours pertinents, les participants auront étudié les facteurs importants qui influent sur la façon dont le gouvernement canadien fonctionne et prend des décisions, et auront acquis une compréhension approfondie de la manière avec laquelle le Canada élabore et met en œuvre ses politiques de sécurité nationale. |
| N202a | Analyser la façon dont le gouvernement canadien fonctionne, prend des décisions stratégiques et élabore des politiques, et étudier les facteurs pertinents tels que les facteurs historiques, géographiques, politiques, culturels et sociaux. |
| N202b | Effectuer une analyse critique de la façon dont les politiques canadiennes de sécurité nationale sont conçues, élaborées, mises en œuvre et communiquées; et de la manière dont les options de politique sont élaborées afin de faire progresser les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale. |
| N202c | Comparer la façon dont les États-Unis et d'autres pays conçoivent, élaborent, mettent en œuvre et communiquent leurs politiques de sécurité nationale à celle du Canada. |

c. N3 – Formulation d'une stratégie et application de la puissance nationale. Le domaine d'études N3 a pour but de permettre aux participants de parfaire leur connaissance des éléments de la puissance nationale grâce à l'examen de ses facteurs

déterminants aux plans diplomatiques et politiques, informationnels, socioculturels, militaires et économiques déterminants; d'analyser leurs répercussions sur les possibilités stratégiques s'offrant au Canada; et d'évaluer les mesures de contrôle pour leur mise en œuvre dans les contextes intragouvernemental, intergouvernemental et non gouvernemental.

| | |
|---|---|
| **N301** | Contexte de sécurité géostratégique. Au terme des cours pertinents, les participants auront différencié et appliqué les éléments de la puissance nationale; examiné le contexte géostratégique, y compris les acteurs étatiques, non étatiques et interétatiques; analysé les questions de sécurité régionale et leur effet sur l'élaboration de la politique internationale du Canada; et étudié les rôles et fonctions des institutions internationales politiques, liées au commerce, économiques et militaires qui sont d'importance particulière pour le Canada. |
| N301a | Comparer les théories traditionnelles en matière de relations internationales et les appliquer comme cadres analytiques pour examiner les affaires mondiales contemporaines. |
| N301b | Examiner le contexte géostratégique et les tendances en matière de relations interétatiques; les régions d'intérêt, le rôle des acteurs non étatiques, y compris les institutions internationales gouvernementales et non gouvernementales; les États défaillants et fragiles; et les mouvements politiques et religieux transnationaux de caractère clandestin. |
| N301c | Analyser la puissance nationale, ses déterminants et les contraintes imposées au recours à la puissance militaire pour permettre aux participants de concevoir un cadre pour la formulation de la politique internationale du Canada. |
| N301d | Comparer les théories occidentales de la guerre avec celles d'autres sociétés et étudier l'influence de ces théories sur le comportement des intervenants sur la scène internationale. |
| **N302** | Formulation et application de la stratégie de sécurité nationale. Au terme des cours pertinents, les participants auront exploré les processus et les environnements qui influencent l'élaboration des politiques de sécurité nationale; évalué la façon dont les stratégies de sécurité nationale découlent de ces politiques; et analysé la manière dont les environnements international et national influent sur ces stratégies. |
| N302a | Étudier comment la théorie stratégique, grâce à la prise en compte des objectifs nationaux et de la puissance nationale, peut servir à transposer les politiques de sécurité nationale en stratégies de sécurité nationale pour le Canada. |
| N302b | Étudier comment les valeurs et les intérêts nationaux de même que la vision stratégique sont utilisés dans le contexte d'un système international pour élaborer des politiques de sécurité nationale. |
| N302c | Étudier les rôles et les responsabilités des ministères et des organismes qui, collectivement, contribuent à la sécurité nationale. |
| N302d | Évaluer l'incidence des forces et des tendances internationales et nationales sur l'élaboration des politiques de sécurité nationale et sur la formulation des stratégies nationales. |
| N302e | Analyser comment les stratégies de sécurité nationale être mises œuvre au pays et à l'étranger. |

d. N4 – Opérations en contextes complexes. Le domaine d'études N4 a pour but de permettre aux participants de parfaire leur capacité à étudier et à concevoir des approches exhaustives à l'égard des opérations dans les contextes actuels et futurs de défense et de sécurité, pour produire des effets stratégiques dans des contextes de sécurité complexes.

| | |
|---|---|
| **N401** | Opérations en contextes complexes. Au terme des cours pertinents, les participants auront évalué l'incidence de la complexité sur l'environnement opérationnel et de la rigidité institutionnelle sur l'évaluation de cet environnement, ainsi qu'examiné l'application de la réflexion conceptuelle lors de l'élaboration d'approches exhaustives à l'égard des opérations dans les contextes de défense et de sécurité actuels et à venir. |
| N401a | Évaluer l'incidence de la complexité sur les approches exhaustives contemporaines à l'égard des opérations. |
| N401b | Évaluer l'utilité de la force dans les contextes complexes. |
| N401c | Évaluer comment la rigidité institutionnelle peut nuire à l'évaluation de la complexité des contextes opérationnels contemporains. |
| N401d | Analyser l'incidence des objectifs stratégiques sur la planification d'approches exhaustives à l'égard des opérations, grâce à l'analyse critique des campagnes et des opérations historiques. |
| N401e | Appliquer les techniques de réflexion conceptuelle afin d'analyser des problèmes complexes et de développer la capacité de formuler des directives en vue d'une planification exhaustive. |

e. N5 – Aptitudes de communication et raisonnement analytique. Le domaine d'études N5 a pour but de permettre aux participants de parfaire leur capacité à effectuer des recherches, à faire preuve de raisonnement analytique, à appliquer des techniques de résolution de problème et à communiquer efficacement avec les publics à l'interne et à l'externe.

| | |
|---|---|
| **N501** | Aptitudes de communication et raisonnement analytique. Dans chacun des cours et à la fin du programme, les participants auront appliqué des techniques de recherche, de raisonnement analytique et de prise de décision afin de régler des problèmes et de défendre des positions, et auront communiqué à l'oral et à l'écrit de manière efficace pour présenter leur analyse et leur message. |
| N501a | Être en mesure de communiquer efficacement par écrit et d'articuler clairement les concepts à l'étude. |
| N501b | Manifester de bonnes aptitudes de lecture, en évaluant et en analysant les documents à lire. |
| N501c | Appliquer des techniques et des stratégies de recherche efficaces afin de trouver de l'information pertinente et crédible permettant d'analyser des problèmes, d'évaluer des arguments et d'appuyer des positions. |
| N501d | Manifester de bonnes aptitudes d'écoute en évaluant et en analysant des présentations et des discussions. |
| N501e | Manifester de bonnes aptitudes de communication orale en présentant des exposés, en dirigeant des discussions et des séminaires, et en donnant des présentations qui traduisent une compréhension claire des sujets à l'étude. |
| N501f | Faire preuve de créativité et utiliser des techniques de résolution de problèmes. |
| N501g | Présenter des travaux écrits et à l'oral qui témoignent d'une pensée critique, d'un raisonnement logique, d'une bonne argumentation et d'un esprit d'analyse. |

## COMPOSITION DU PROGRAMME, TITRES DE COURS, DESCRIPTION ET TYPES D'ACTIVITÉ

3. Le PSN comprend huit cours obligatoires distincts, illustrés à la page suivante, comportant chacun des activités variées. Ces activités visent l'atteinte du niveau d'apprentissage souhaité sur un sujet donné. Les stagiaires doivent satisfaire à toutes les exigences de cours, telles que décrites dans chacun des plans de cours.

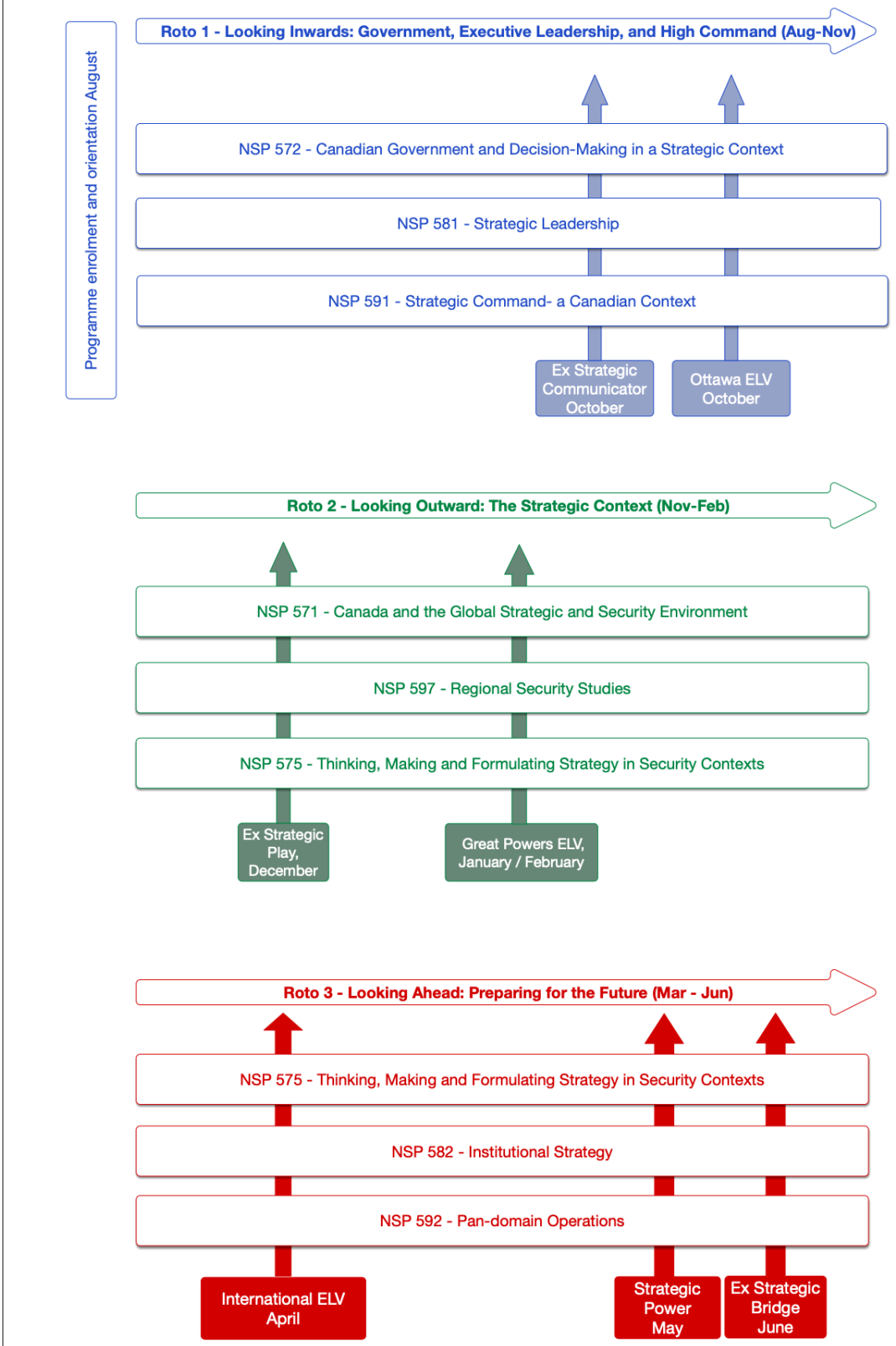
Programme enrolment and orientation August
Roto 1 - Looking Inwards: Government, Executive Leadership, and High Command (Aug-Nov)
NSP 572 - Canadian Government and Decision-Making in a Strategic Context
NSP 581 - Strategic Leadership
NSP 591 - Strategic Command- a Canadian Context
Ex Strategic Communicator October
Ottawa ELV October
Roto 2 - Looking Outward: The Strategic Context (Nov-Feb)
NSP 571 - Canada and the Global Strategic and Security Environment
NSP 597 - Regional Security Studies
NSP 575 - Thinking, Making and Formulating Strategy in Security Contexts
Ex Strategic Play, December
Great Powers ELV, January / February
Roto 3 - Looking Ahead: Preparing for the Future (Mar - Jun)
NSP 575 - Thinking, Making and Formulating Strategy in Security Contexts
NSP 582 - Institutional Strategy
NSP 592 - Pan-domain Operations
International ELV April
Strategic Power May
Ex Strategic Bridge June

4. Après la période d'inscription et d'orientation des stagiaires, les cours sont offerts comme suit :

a. Roto 1. Voici les cours offerts pendant la rotation 1 :

(1) NSP572 – Gouvernement du Canada et prise de décision dans un contexte stratégique. Ce cours porte sur les régimes politiques contemporains et il compare leurs institutions officielles et leurs processus décisionnels. En mettant d'abord l'accent sur le Canada, on examine les différentes répercussions qu'ont l'histoire, la géographie, la religion et l'idéologie sur le mode de fonctionnement des gouvernements et la place de la société civile au sein du processus politique. Pour finir, on évalue les répercussions des différents régimes nationaux sur l'exercice des politiques étrangère, de défense et de sécurité du Canada.

(2) NSP581 – Leadership stratégique. Ce cours est conçu de manière à donner aux stagiaires les compétences, les perspectives et les cadres nécessaires pour aider une organisation à réaliser sa mission ou à concrétiser sa vision. Il porte sur les idées et les concepts qui entourent le leadership au niveau stratégique et le rôle des dirigeants stratégiques. Les sujets incluent la façon dont les dirigeants influencent de grandes organisations complexes par l'emploi de la communication et de la négociation stratégiques. La combinaison d'exposés magistraux, d'études de cas et de discussions en séminaire permet aux participants d'intégrer les théories, la doctrine et une expérience pratique du leadership.

(3) NSP591 – Commandement stratégique : un contexte canadien. Ce cours porte sur l'évolution et l'état actuel du commandement stratégique et des relations civilo-militaires au Canada, en mettant particulièrement l'accent sur les concepts, les tendances et les enjeux contemporains. Il est conçu pour permettre aux hauts décideurs, tant militaires que civils, d'étudier le commandement et les relations civilo-militaires en mettant l'accent sur la prise de décision au gouvernement fédéral.

b. Roto 2. Les cours connexes et complémentaires NSP571 et NSP597 prendront la majorité du temps de contact pendant la rotation 2, alors que le cours NSP575 (Réflexion et élaboration de stratégies dans des contextes de sécurité) commence vers la fin de la session et se poursuit jusqu'à la fin du PSN :

(1) NSP571 – Le Canada et le contexte mondial de la stratégie et de la sécurité. Ce cours porte sur les éléments politiques, économiques et militaires du contexte mondial, et la présence du Canada au sein de ce contexte, du point de vue des études stratégiques et des études de sécurité. On examine les théories des relations internationales de base et les concepts directeurs comme le pouvoir et la force de l'État afin de comprendre leur applicabilité dans les affaires mondiales contemporaines et de définir la place du Canada dans le

monde. On explore également les liens ancrés avec les États-Unis et les Nations Unies, ainsi que divers phénomènes qui influencent la perspective stratégique et la sécurité du Canada.

(2) NSP597 – Études sur la sécurité régionale. Ce cours porte sur le rôle des régions dans le système de sécurité internationale dans lequel le Canada évolue. En comparant les différents paramètres qui influencent la dynamique régionale, les stagiaires examinent divers facteurs comme la géographie, l'histoire, la culture et les institutions, ainsi que le rôle des acteurs, notamment ceux dont l'hégémonie est établie ou qui ont le potentiel de l'obtenir, des puissances régionales importantes et de nombreux autres intervenants, qu'ils soient régionaux ou non et étatiques ou non. Dans le cadre de ce cours, on vise à faire cet examen par une compréhension empirique du contexte international qui influence le Canada et ses politiques de sécurité. À ce titre, le second objectif du cours est d'offrir des possibilités d'apprentissage par l'expérience de l'environnement de sécurité internationale grâce à la visite d'organismes et de bureaux centraux du gouvernement du Canada, et grâce à des visites et d'autres apprentissages par l'expérience de certains départements fédéraux et organismes nationaux et transnationaux des États-Unis, de certains pays et d'organismes internationaux importants par l'intermédiaire desquels le Canada travaille multilatéralement.

(3) NSP575 – Réflexion et élaboration de stratégies dans des contextes de sécurité. Ce cours porte sur l'élaboration de stratégies de sécurité au Canada dans le passé, le présent et le futur, en mettant un accent particulier sur les stratégies de sécurité nationales et pangouvernementales. Ce cours vise à préparer les stagiaires à contribuer à l'élaboration de stratégies en mettant à l'essai d'autres approches d'élaboration de stratégies proactives et réactives. Sur le plan structurel, ce cours comprend la majorité des exercices du programme; offre un thème commun pour l'éducation militaire professionnelle (EMP) requis dans le cadre du PSN et établit des liens entre les cours et les voyages ou les activités d'apprentissage par l'expérience (VAE/AAE) du programme.

c. Roto 3. Les cours suivants sont donnés en plus du NSP575 pendant la roto 3 :

1) NSP582 – Stratégie institutionnelle. La stratégie institutionnelle décrit l'organisation, la dotation, la formation, l'équipement et la préparation des institutions qui appuient les objectifs de la politique de sécurité nationale. La mise en œuvre de la politique de sécurité nationale du Canada repose sur la capacité du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) à atteindre les objectifs stratégiques de sécurité nationale. Dans le cadre de ce cours, on utilise les études de cas, les conférences, les discussions en séminaires, les exercices et les études des sources, des tendances et des projections actuelles pour évaluer comment le MDN peut générer les capacités militaires nécessaires pour répondre aux besoins anticipés du Canada dans le futur environnement de sécurité. Les domaines à

examiner comprennent le recrutement, le maintien en poste et la promotion; l'instruction, l'éducation et la doctrine; l'approvisionnement et l'état de préparation; la culture de service et la culture opérationnelle; l'interopérabilité, les coalitions et les alliances.

(2) NSP592 – Opérations dans tous les domaines. Ce cours porte sur le concept d'opérations intégrées dans tous les domaines dans les environnements de défense et de sécurité actuels et futurs. On met l'accent sur les processus et les approches en matière de formulation d'objectifs stratégiques et les liens entre les buts, les voies et les moyens qui en découlent dans les environnements interarmées, interalliés et intégrés (interorganisationnels). On examine également le lien entre les théories contemporaines du conflit et la formulation de stratégies.

5. Un cours supplémentaire, le CF572 International est également offert aux stagiaires étrangers pendant la roto 1 pour leur présenter de manière approfondie la politique publique et la politique de sécurité du Canada. Après une série de conférences-discussions d'introduction (ouvertes à tous les officiers étrangers au Collège des Forces canadiennes), les séances restantes sont données sous forme de séminaires.

**ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

6. Le tableau suivant décrit brièvement chaque type d'activité dans le cadre du PSN et son lien avec le programme. Le rôle de président est attribué à l'un des stagiaires pour les besoins d'une activité en particulier; par exemple, certains séminaires sont dirigés par les participants tandis que d'autres le sont par le corps professoral.

| Code d'activité | Description de l'activité |
|---|---|
| Séminaire (SM) | Discussion en groupe d'études habituellement basée sur les documents écrits préparés et distribués aux membres du groupe d'études avant le séminaire. |
| Conférence-discussion (LD) | Présentation suivie d'une discussion en groupe d'études au sujet du matériel présenté et de lectures préparatoires connexes. Une période de questions en séance plénière a souvent lieu par la suite. |
| Conférence (LE) | Présentation orale préparée et donnée par un ou plusieurs membres du personnel ou invités, se terminant habituellement par une période de questions. |
| Discussion entre experts (PD) | Période de discussion animée par différents membres du personnel ou invité, parfois précédée d'une allocution préparée, et se terminant habituellement par une période de questions. |
| Étude de cas (CS) | Discussion en groupe d'études basée sur l'analyse d'un évènement, d'une bataille, d'une campagne ou d'une situation historique dans le but d'approfondir la matière déjà vue. Une présentation écrite pourrait être exigée avant ou après le séminaire. |

| Code d'activité | Description de l'activité |
|---|---|
| Exercice (EX) | Analyse d'une situation combinée à la mise en pratique de la matière déjà vue sous forme de jeu de rôle interactif, dans le cadre d'un scénario fourni. |
| Voyage d'apprentissage par l'expérience (ELV) | Visite en groupe d'un organisme ou d'un établissement local à l'extérieur du Collège, afin d'examiner de près, en contexte réel, certaines questions liées au programme d'études. |
| Activité d'apprentissage par l'expérience (AAE) | Autres activités qui visent à offrir un apprentissage par l'expérience quand il n'est pas possible de se rendre à des emplacements externes. |
| Mémoire de recherche individuel (RP) | Travail écrit faisant état des résultats d'une recherche et présenté sous forme d'essai descriptif ou argumentatif suivant les règles de rédaction. Sous réserve des objectifs d'apprentissage de certains cours, des travaux écrits plus courts pourraient aussi être demandés. |
| Exercice dirigé (TU) | Activité menée dans le but d'enseigner une solution particulière ou une façon d'aborder un problème. Le discours est orienté vers des buts très précis. |
| Fils de discussion (TD) | Activité en ligne au cours de laquelle un stagiaire répond à une ou à plusieurs questions, puis réagit aux réponses fournies par les autres stagiaires. |
| Lecture dirigée (DR) | Activité effectuée en autoapprentissage qui permet au stagiaire d'examiner en profondeur un thème ou un domaine de connaissance particulier. Elle fait partie intégrante du contenu du cours et peut faire suite aux analyses amorcées dans d'autres cours. Un essai, un test ou un travail doit habituellement être effectué à la fin d'une lecture dirigée. |

**EXERCICES**

7. Dans le cadre du processus d'apprentissage du PSN, une série d'exercices est prévue afin de permettre aux participants de mettre en pratique les théories et les concepts étudiés tout au long de l'année. Ces exercices sont rattachés à plusieurs résultats et objectifs d'apprentissage et sont un élément important de l'expérience éducative du PSN. À l'exception de l'exercice STRATEGIC COMMUNICATOR, tous les exercices sont intégrés au cours NSP575. Une liste des exercices et des activités du PSN et de leurs buts connexes figure ci-dessous.

a. Exercice STRATEGIC COMMUNICATOR. L'exercice STRATEGIC COMMUNICATOR donne l'occasion de s'exercer à expliquer et à défendre une position prise à l'égard d'une politique devant un comité parlementaire fictif. Cet exercice est intégré au cours NSP581.

b. Exercice STRATEGIC PLAY (Intervention du gouvernement du Canada en cas de crise nationale). Effectué à Ottawa, l'exercice STRATEGIC PLAY donne l'occasion de pratiquer la gestion de crise interministérielle à l'échelle nationale dans un scénario national. Il décrit le gouvernement fédéral en ce qui a trait à la gestion des

conséquences d'une série d'événements successifs qui demandent la provision des meilleurs conseils et la recommandation de décisions qui pourraient inclure certaines interventions à l'échelle nationale. Les événements théoriques ont lieu en « temps réel » à de véritables endroits au Canada et sont suivis par les médias et le public (simulation). Tous les scénarios provinciaux risquent d'avoir, ou évoluent de façon à avoir, une incidence directe sur les partenaires de sécurité, économiques et régionaux, ce qui ajoute un élément international et diplomatique.

c. Exercice STRATEGIC BRIDGE (Traduction, mise en œuvre et consolidation). L'exercice STRATEGIC BRIDGE s'appuie sur les outils de planification et de conception destinés au facilitateur stratégique élaborés pendant la roto 2 et le VAE ou l'AAE à l'étranger afin de préparer un concept de conception stratégique pour la stratégie régionale du Canada concernant une région particulière dans le monde. Il met l'accent sur la traduction, la mise en œuvre et la consolidation de la stratégie pour transformer des concepts en réalité, ce qui permet une planification interorganisme détaillée.

d. STRATEGIC POWER (Intervention du gouvernement du Canada en cas de crise internationale). L'activité STRATEGIC POWER vise à mieux comprendre la complexité associée à la gestion d'une crise intergouvernementale et internationale du point de vue d'un praticien à travers le prisme de l'histoire, en mettant particulièrement l'accent sur les continuités qui existent indépendamment du contexte. Cette activité s'appuie sur les réponses récentes du Canada aux crises internationales.

**DURÉE DU PROGRAMME**

8. Le PSN s'étend sur une année d'études, ce qui comprend les journées prévues pour les formalités administratives et les jours fériés. Le programme d'éducation militaire professionnelle (EMP) même comprend huit cours obligatoires qui débutent en août et se terminent en juin. La structure du PSN prévoit :

a. NSP571 – (1 unité EMP).

b. NSP572 – (1 unité EMP).

c. NSP575 – (1 unité EMP).

d. NSP581 – (1 unité EMP).

e. NSP582 – (1 unité EMP).

f. NSP591 – (1 unité EMP).

g. NSP592 – (1 unité EMP).

h. NSP597 – (1 unité EMP).

## HEURES PRÉVUES AU PROGRAMME

9. Le temps d'interaction du PSN compte de 560 à 620 heures environ.

## TEMPS DE PRÉPARATION

10. Lorsqu'il prépare le calendrier du PSN, le CFC tient compte du temps requis pour la préparation en vue des activités. Le nombre d'heures à consacrer à la lecture, à la recherche, à la réflexion et à la préparation pour chaque activité comprend le nombre d'heures d'études à l'horaire d'un jour typique du programme, le temps de préparation pour la tâche allouée (TPTA), et le nombre d'heures d'études en soirée (trois heures) et la fin de semaine (six heures). Nota : le CFC suppose que moins de temps envers la préparation est prévu pendant les voyages d'apprentissage par l'expérience et les exercices et aucun durant les congés inscrits au calendrier.

11. Le CFC présume un rythme de lecture de 20 pages par heure ou, dans le cas des discussions et des exercices, correspond à une estimation du temps que devrait y consacrer un stagiaire moyen pour obtenir une note satisfaisante.

## QUALIFICATIONS NATIONALES, CODES D'IDENTIFICATION ET ÉQUIVALENCES INTERNATIONALES

12. La réussite du PSN mène à la qualification nationale AJPU, ce qui reflète la réalisation des codes d'identification suivants concernant les cours terminés :

a. Programme de sécurité nationale 1
Code d'identification : 117799

b. Programme de sécurité nationale 2
Code d'identification : 117800

c. Programme de sécurité nationale 3
Code d'identification : 117801

## CHAPITRE 2

## ÉVALUATION DES STAGIAIRES

### GÉNÉRALITÉS

1. Dans le cadre du PSN, les stagiaires sont évalués tant sur le plan des études que sur le plan professionnel. L'évaluation pédagogique prend la forme de rapports de cours remplis par les instructeurs (corps professoral). L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue au moyen du rapport de fin de programme que rédigent les mentors supérieurs. Ces rapports servent à consigner les progrès de chaque stagiaire dans le cadre du PSN.

### NORMES D'ÉVALUATION

2. Les critères d'évaluation des stagiaires sont définis et consignés par écrit dans des grilles distinctes d'évaluation pédagogique et professionnelle. Les stagiaires qui surpassent de loin la charge et les normes de travail recevront la note « Rendement exceptionnel » ou « Rendement supérieur »; ceux qui satisfont aux exigences élevées du PSN recevront la note « Rendement attendu ».

### GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

3. La grille ci-dessous doit être utilisée pour évaluer les compétences professionnelles des stagiaires.

| | **Rendement exceptionnel** | **Rendement supérieur** | **Rendement attendu** |
|---|---|---|---|
| **Expertise** | | | |
| Niveau institutionnel | Manifeste constamment une connaissance supérieure de l'institution, y compris des facteurs à prendre en considération dans l'élaboration des politiques du GC et dans la coordination des instruments de la puissance nationale. | Manifeste une connaissance approfondie de l'institution, y compris des facteurs à prendre en considération dans l'élaboration des politiques du GC et dans la coordination des instruments de la puissance nationale. | Manifeste une connaissance pratique de l'institution, y compris des facteurs à prendre en considération dans l'élaboration des politiques du GC et dans la coordination des instruments de la puissance nationale. |
| Niveau stratégique | Manifeste constamment une compréhension exceptionnelle de l'environnement stratégique et de la complexité dynamique de ce dernier | Manifeste une compréhension approfondie de l'environnement stratégique et de la complexité dynamique de ce dernier. | Manifeste une compréhension pratique de l'environnement stratégique et de la complexité dynamique de ce dernier. |

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu |
|---|---|---|---|
| **Capacités cognitives** | | | |
| Capacité d'analyse | Démontre constamment une capacité approfondie de penser de façon critique, de prendre appui sur de l'information variée et d'en venir à des conclusions et à des décisions solides. | Démontre constamment la capacité de penser de façon critique, de prendre appui sur de l'information variée et d'en venir à des conclusions et à des décisions valables. | Démontre la capacité de penser de façon critique, de prendre appui sur de l'information variée et d'en venir à des conclusions et à des décisions pratiques. |
| Créativité | Grâce à son intuition et à sa capacité de pensée abstraite et de synthèse détaillée, est constamment capable de trouver avec brio des sens nouveaux et des solutions inédites aux questions et aux problèmes. | Grâce à sa capacité de pensée abstraite et de synthèse, est capable de discerner des sens nouveaux et des solutions aux questions et aux problèmes. | Grâce à sa capacité de pensée abstraite, est capable de discerner des sens et des solutions aux questions et aux problèmes. |
| **Capacités sociales** | | | |
| Communication | Tenant remarquablement compte de l'auditoire cible et du lieu, est capable de livrer habilement et de recevoir de l'information pour produire un effet optimal. | Tenant clairement compte de l'auditoire cible et du lieu, est capable de livrer de façon convaincante et de recevoir de l'information pour produire un effet optimal. | Tenant compte de l'auditoire cible et du lieu, est capable de livrer irréfutablement et de recevoir de l'information pour produire un effet optimal. |
| Sociabilité | Est capable d'instaurer aisément la cohésion et l'engagement au sein d'une équipe tout en explorant constamment les possibilités de partenariat stratégique. | Est capable d'instaurer volontiers la cohésion et l'engagement au sein d'une équipe tout en explorant souvent les possibilités de partenariat stratégique. | Est capable d'instaurer la cohésion et l'engagement au sein d'une équipe tout en explorant les possibilités de partenariat stratégique. |
| **Capacité de changement** | | | |
| Autoperfectionnement | Est un apprenant insatiable, qui cherche souvent à comprendre la dynamique du milieu pour optimiser son propre développement et sa propre efficacité. | Est un apprenant actif, qui cherche souvent à comprendre la dynamique du milieu pour rehausser son propre développement et sa propre efficacité. | Est un apprenant enthousiaste, qui cherche souvent à comprendre la dynamique du milieu pour accroître son propre développement et sa propre efficacité. |

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu |
|---|---|---|---|
| Capacités centrées sur le groupe | Travaille toujours dans l'intérêt du plus grand nombre et possède une capacité contagieuse de transformer et d'améliorer les résultats du groupe. | Travaille constamment dans l'intérêt du plus grand nombre et possède une bonne capacité de transformer et d'améliorer les résultats du groupe. | Travaille dans l'intérêt du plus grand nombre et possède la capacité de transformer et d'améliorer les résultats du groupe. |
| **Idéologie professionnelle** | | | |
| Intendance du métier des armes | Fait figure d'intendant conséquent et fiable du métier des armes, de l'institution et des ressources de même que de champion du perfectionnement et du bien-être des subordonnés. | A hautement conscience du bassin de savoir qui constitue la base de sa profession et de l'institution et en assure activement l'intendance. | A pleinement conscience du bassin de savoir qui constitue la base de sa profession et de l'institution et en assure l'intendance. |
| Éthos intégré | Fait preuve d'un discernement moral et éthique très poussé dans sa réflexion et dans ses actes et affiche toujours un bon tempérament et une bonne crédibilité, ce qui exerce une influence positive constante sur ceux qui l'entourent. | Fait preuve d'un discernement moral et éthique très poussé dans sa réflexion et dans ses actes et affiche toujours un bon tempérament et une bonne crédibilité qui sont conformes aux normes les plus élevées de la profession. | Agit de façon consciencieuse et en conformité avec l'éthique en toutes circonstances et affiche donc un sentiment évident de fierté envers l'institution. |

Nota : Pour les stagiaires des FAC, aucun comportement ou action contraire à l'éthos des FAC n'est acceptable. En outre, ces apprenants doivent démontrer une compréhension intégrée de leur rôle en tant que leaders au niveau stratégique pour s'assurer que la profession reflète l'éthos des FAC dans le travail de son programme et en collaboration avec le personnel du ministère et les officiers militaires internationaux.

## GRILLES D'ÉVALUATION UNIVERSITAIRE

4. Les grilles d'évaluation exhaustives ci-dessous doivent être utilisées pour évaluer les stagiaires sur le plan des études.

**Guide de notation – Président de séminaire et présentation d'étude de cas**

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Rigueur intellectuelle** | | | | |
| Introduction | Présente un résumé des thèmes abordés dans les lectures, un énoncé clair et original de la thèse et un plan de l'exposé. | Présente un résumé des thèmes abordés dans les lectures, un énoncé clair de la thèse et un plan de l'exposé. | Parle des lectures et présente un énoncé clair de l'argumentation. | Ne donne pas ou presque pas d'indication quant à l'orientation de l'exposé. |
| Compréhension | Démontre une compréhension exceptionnelle des lectures et de leur application à la thèse. | Démontre une très bonne compréhension des lectures et de leur application à la thèse. | Des lectures sont utilisées à l'appui de la thèse. | Ne fait pas ou presque pas de renvoi aux lectures. |
| **Communication efficace** | | | | |
| Exécution | Communique ses idées avec enthousiasme en utilisant un niveau de langue approprié, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en maintenant un contact visuel. | Communique ses idées avec un certain enthousiasme en utilisant un niveau de langue approprié, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en assurant un certain contact visuel. | Communique ses idées clairement. S'exprime sans grande difficulté. | Éprouve visiblement de la difficulté à communiquer ses idées à cause de problèmes de portée de voix, de langue ou de contacts visuels. |
| Structure | A une structure et un rythme exceptionnels. Respecte les délais impartis. | A une très bonne structure et un bon rythme. Respecte les délais impartis. | Est assez structuré, mais a un peu de difficulté à respecter les délais impartis. | A visiblement de la difficulté à se structurer ou à respecter les délais impartis. La présentation est trop longue ou trop courte. |
| Résumé écrit (le cas échéant) | Dépasse toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles. | Satisfait à toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles. | Satisfait à presque toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles. | S'il est fourni, satisfait à quelques exigences seulement et contient des coquilles. |

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Incidence générale** | | | | |
| Incidence sur la discussion | Enrichit la discussion de façon importante. | Enrichit la discussion dans une certaine mesure. | La présentation a une incidence limitée sur la discussion. | Ne suscite pas de discussion constructive. |
| **Structure et contrôle** | | | | |
| Structure | Favorise une discussion harmonieuse du début à la fin. | Fournit une orientation claire, implicite ou explicite, qui favorise le déroulement logique de la discussion. | Fournit une orientation claire, implicite ou explicite, qui favorise le déroulement logique, en majeure partie, de la discussion. | Procède point par point, en sorte qu'il n'y a eu que des échanges superficiels d'opinions et d'idées. S'écarte considérablement du plan initial. |
| Climat de discussion | S'assure de donner à chaque stagiaire l'occasion de s'exprimer. | Permet à chaque stagiaire de s'exprimer. | Réussit généralement à permettre à chaque stagiaire de s'exprimer. | Ne dirige pas toujours la discussion ou le personnel supérieur doit parfois intervenir pour rappeler à l'ordre. |
| **Souplesse** | | | | |
| Réaction à la critique | Accueille favorablement les opinions opposées et s'en sert pour faire progresser la discussion. | Accueille favorablement les opinions opposées s'en sert à quelques occasions pour faire progresser la discussion. | Accueille favorablement les opinions opposées et y répond. | Accueille difficilement les opinions opposées et les décourage même ouvertement. |
| **Synthèse** | | | | |
| Résumé des points de vue | Présente un résumé judicieux, original et captivant de la discussion qui a manifestement enrichi l'expérience d'apprentissage des stagiaires. | Présente un résumé organisé et intéressant de la discussion qui a modérément enrichi l'expérience d'apprentissage des stagiaires. | Présente un résumé qui reprend les principaux points examinés. | Ne fait pas ou presque pas d'efforts pour résumer la discussion. |

**Guide de notation – Séminaires**

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Participation** | | | | |
| Rapports avec les pairs | Fait preuve de leadership en soutenant, en engageant et en écoutant activement les pairs (en continu). | Soutient, engage et écoute activement les pairs (en continu). | S'efforce vraiment d'interagir avec les pairs. | N'interagit pas ou presque pas avec les pairs. |
| Participation | Fait preuve de leadership en jouant un rôle actif dans les discussions (en continu). | Joue un rôle actif dans les discussions (en continu). | Participe de façon constructive aux discussions (en continu). | Participe rarement aux discussions. |
| **Apport intellectuel** | | | | |
| Préparation | Est fin prêt, et a même fait des lectures supplémentaires. | Est fin prêt. | Est presque toujours fin prêt, sinon toujours prêt. | N'est manifestement pas fin prêt. |
| Qualité des interventions | Intervient de façon à stimuler et à approfondir le dialogue (constamment). | Intervient occasionnellement de façon à stimuler et à approfondir le dialogue. | Intervient de façon pertinente en s'appuyant sur le matériel assigné (en continu). | Manifeste un manque d'intérêt évident envers le matériel. |
| **Incidence générale** | | | | |
| Incidence sur la dynamique de groupe | La dynamique de groupe et le niveau de discussion sont constamment rehaussés grâce à la présence du stagiaire. | La dynamique de groupe et le niveau de discussion sont souvent rehaussés grâce à la présence du stagiaire. | La dynamique de groupe et le niveau de discussion sont parfois rehaussés (jamais abaissés) grâce à la présence du stagiaire. | La présence du stagiaire n'a pas d'incidence sur la dynamique de groupe et le niveau de discussion, ou pire, elle leur nuit. |

**Guide de notation – Étude de cas (écrit)**

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Preuves** | | | | |
| Structure | L'étude de cas est exposée avec brio du début à la fin et demeure cohérente. | L'étude de cas est exposée de façon logique du début à la fin et demeure cohérente. | L'étude de cas comporte quelques incohérences mineures, qui n'enlèvent toutefois presque rien à la cohérence d'ensemble de l'argument. | L'étude de cas comporte des incohérences importantes qui rendent discutable la crédibilité d'ensemble de l'argumentation. |
| Esprit d'analyse | Démontre un esprit d'analyse manifestement supérieur et traduit un mode de pensée original. | Démontre un esprit d'analyse qui traduit un certain degré d'originalité. | Démontre un esprit d'analyse capable de décortiquer les idées. | Démontre un esprit d'analyse inégal. Certaines idées sont claires et bien comprises, mais d'autres non. |
| Profondeur | L'étude de cas prend appui sur les meilleures sources de première main (le cas échéant) disponibles et les sources secondaires les plus complètes sur le sujet. Le nombre de sources dépasse largement les attentes. | L'étude de cas prend appui sur une variété légitime de sources de première main (le cas échéant) et des sources secondaires assez complètes. Le nombre de sources dépasse les attentes. | L'étude de cas prend appui sur une variété légitime de sources de première main (le cas échéant) et des sources secondaires assez complètes. Le nombre de sources satisfait aux attentes. | L'étude de cas prend appui en majeure partie ou exclusivement sur des documents inadéquats. |
| Étendue | L'étude de cas prend appui sur une étonnante variété de sources et de perspectives. | L'étude de cas prend appui sur une large variété de sources et de perspectives. | L'étude de cas prend appui sur une variété acceptable de sources et de perspectives. | Les sources n'exploitent principalement qu'une seule perspective ou ne sont pas assez nombreuses pour satisfaire aux exigences du travail. |
| Synthèse | Les preuves présentées traduisent une compréhension remarquable des thèmes, généraux et particuliers, qui s'y rapportent. | Les preuves présentées traduisent une compréhension claire des thèmes, généraux et particuliers, qui s'y rapportent. | Les preuves présentées traduisent une compréhension suffisante des thèmes, généraux ou particuliers, qui s'y rapportent. | Les preuves présentées traduisent une compréhension déficiente des thèmes, généraux et particuliers, qui s'y rapportent. |

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Rédaction** | | | | |
| Généralités | La grammaire, la ponctuation et l'orthographe sont presque impeccables. La langue et le choix des mots sont appropriés tout au long du document. L'auteur a un don évident pour la rédaction. | La grammaire, la ponctuation et l'orthographe respectent les conventions. La langue et le choix des mots sont généralement appropriés tout au long du document. | Les quelques fautes de grammaire, de ponctuation ou d'orthographe n'enlèvent rien au message d'ensemble du document. On relève quelques problèmes de langue et de choix de mots, mais sans gravité. | On relève des fautes graves de grammaire, de ponctuation, d'orthographe ou des problèmes graves de langue ou de choix de mots. |
| **Présentation** | | | | |
| Généralités | L'étude de cas respecte les règles de rédaction du CFC; même les citations sont présentées de façon impeccable. | L'étude de cas respecte les règles de rédaction du CFC; même les citations sont présentées de façon presque impeccable. | L'étude de cas ne présente que quelques petits écarts par rapport aux règles de rédaction du CFC, y compris dans la façon de présenter les citations. | L'étude de cas présente de graves écarts par rapport aux règles de rédaction du CFC, y compris dans la façon de présenter les citations. |

**Guide de notation – Participant**

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Rigueur intellectuelle** | | | | |
| Introduction | Présente un résumé des thèmes abordés dans les lectures, un énoncé clair et original de la thèse et un plan de l'exposé. | Présente un résumé des thèmes abordés dans les lectures, un énoncé clair de la thèse et un plan de l'exposé. | Parle des lectures et présente un énoncé clair de l'argumentation. | Ne donne pas ou presque pas d'indication quant à l'orientation de l'exposé. |
| Compréhension | Démontre une compréhension exceptionnelle des lectures et de leur application à la thèse. | Démontre une très bonne compréhension des lectures et de leur application à la thèse. | Utilise des lectures à l'appui de la thèse. | Ne fait pas ou presque pas de renvoi aux lectures. |
| **Communication efficace** | | | | |
| Exécution | Communique ses idées avec enthousiasme en utilisant un niveau de langue approprié, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en maintenant un contact visuel. | Communique ses idées avec un certain enthousiasme en utilisant un niveau de langue approprié, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en assurant un certain contact visuel. | Communique ses idées clairement. S'exprime sans grande difficulté. | Éprouve visiblement de la difficulté à communiquer ses idées à cause de problèmes de portée de voix, de langue ou de contacts visuels. |
| Structure | A une structure et un rythme exceptionnels. Respecte les délais impartis. | A une très bonne structure et un bon rythme. Respecte les délais impartis. | Est assez structuré, mais a un peu de difficulté à respecter les délais impartis. | A visiblement de la difficulté à se structurer ou à respecter les délais impartis. La présentation est trop longue ou trop courte. |
| Résumé écrit (le cas échéant) | Dépasse toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles. | Satisfait à toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles. | Satisfait à presque toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles. | S'il est fourni, satisfait à quelques exigences seulement et contient des coquilles. |
| **Incidence générale** | | | | |
| Incidence sur la discussion | Enrichit la discussion de façon importante. | Enrichit la discussion dans une certaine mesure. | La présentation a une incidence limitée sur la discussion. | Ne suscite pas de discussion constructive. |

**Guide de notation – Mémoire de recherche**

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Argumentation** | | | | |
| Structure | Le mémoire est exposé avec brio du début à la fin et demeure cohérent. | Le mémoire est exposé de façon logique du début à la fin et demeure cohérent. | Le mémoire comporte quelques incohérences mineures, qui n'enlèvent toutefois presque rien à la cohérence d'ensemble de l'argument. | Le mémoire comporte des incohérences importantes qui rendent discutable la crédibilité d'ensemble de l'argumentation. |
| Qualité de la thèse | La thèse, qu'elle soit implicite ou explicite, est limpide et très originale. | La thèse, qu'elle soit implicite ou explicite, est claire et réfléchie. | La thèse est repérable. | Le mémoire ne comporte aucune thèse, ni implicite ni explicite. |
| Objectivité | Le mémoire démontre une compréhension remarquable de toutes les dimensions de la question. | Le mémoire expose efficacement des points de vue variés. | Le mémoire expose différents points de vue variés. | Le mémoire est visiblement partial. On n'expose pas de points de vue opposés par ignorance ou on le fait de façon inéquitable. |
| Esprit d'analyse | Démontre un esprit d'analyse manifestement supérieur et traduit un mode de pensée original. | Démontre un esprit d'analyse qui traduit un certain degré d'originalité. | Démontre un esprit d'analyse capable de décortiquer les idées. | Démontre un esprit d'analyse inégal. Certaines idées sont claires et bien comprises, mais d'autres non. |
| **Preuves** | | | | |
| Profondeur | Le mémoire prend appui sur les meilleures sources de première main (le cas échéant) disponibles et les sources secondaires les plus complètes sur le sujet. Le nombre de sources dépasse largement les attentes. | Le mémoire prend appui sur une variété légitime de sources de première main (le cas échéant) et des sources secondaires assez complètes. Le nombre de sources dépasse les attentes. | Le mémoire prend appui sur une variété légitime de sources de première main (le cas échéant) et des sources secondaires assez complètes. Le nombre de sources satisfait aux attentes. | Le mémoire prend appui en majeure partie ou exclusivement sur des documents inadéquats. |

| | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| Étendue | Le mémoire prend appui sur une étonnante variété de sources et de perspectives. | Le mémoire prend appui sur une large variété de sources et de perspectives. | Le mémoire prend appui sur une variété acceptable de sources et de perspectives. | Les sources n'exploitent principalement qu'une seule perspective ou ne sont pas assez nombreuses pour satisfaire aux exigences du travail. |
| Synthèse | Les preuves présentées traduisent une compréhension remarquable des thèmes, généraux et particuliers, qui s'y rapportent. | Les preuves présentées traduisent une compréhension claire des thèmes, généraux et particuliers, qui s'y rapportent. | Les preuves présentées traduisent une compréhension suffisante des thèmes, généraux ou particuliers, qui s'y rapportent. | Les preuves présentées traduisent une compréhension déficiente des thèmes, généraux et particuliers, qui s'y rapportent. |
| Pertinence | Les preuves se rapportent directement à l'analyse tout au long du document. | Les preuves se rapportent en grande partie à l'analyse tout au long du document. | Certaines preuves sont manifestement sans rapport. | Les preuves ne contribuent pas à l'atteinte des buts du travail. |
| **Rédaction** | | | | |
| Généralités | La grammaire, la ponctuation et l'orthographe sont presque impeccables. La langue et le choix des mots sont appropriés tout au long du document. L'auteur a un don évident pour la rédaction. | La grammaire, la ponctuation et l'orthographe respectent les conventions. La langue et le choix des mots sont généralement appropriés tout au long du document. | Les quelques fautes de grammaire, de ponctuation ou d'orthographe n'enlèvent rien au message d'ensemble du mémoire. On relève quelques problèmes de langue et de choix de mots, mais sans gravité. | On relève des fautes graves de grammaire, de ponctuation, d'orthographe ou des problèmes graves de langue ou de choix de mots. |
| **Présentation** | | | | |
| Généralités | Le mémoire respecte les règles de rédaction du CFC; même les citations sont présentées de façon impeccable. | Le mémoire respecte les règles de rédaction du CFC; même les citations sont présentées de façon presque impeccable. | Le mémoire ne présente que quelques petits écarts par rapport aux règles de rédaction du CFC, y compris dans la façon de présenter les citations. | Le mémoire présente de graves écarts par rapport aux règles de rédaction du CFC, y compris dans la façon de présenter les citations. |

**Guide de notation – Rédaction réflective**

| Note | Rendement exceptionnel | Rendement supérieur | Rendement attendu | Rendement insatisfaisant |
|---|---|---|---|---|
| **Structure** | | | | |
| Généralités | La rédaction se déroule de façon logique du début à la fin et demeure cohérente (dans son argumentation ou son message) dans son ensemble. | La rédaction comporte quelques incohérences mineures, qui n'enlèvent toutefois presque rien à la cohérence d'ensemble de l'argument. | La rédaction comporte des incohérences importantes qui rendent discutable la crédibilité d'ensemble de l'argumentation ou du message. | La rédaction est illogique, incohérente et, par conséquent, loin d'être convaincante. |
| **Profondeur de l'analyse** | | | | |
| Généralités | La rédaction fait référence à une sélection complète de matériel de cours et de programme. | La rédaction fait référence à une sélection relativement complète de matériel de cours et de programme. | La rédaction fait des références indirectes ou vagues au matériel de cours et de programme. | La rédaction ne fait aucun lien avec le matériel de cours et de programme vu précédemment. |
| **Preuves d'apprentissage et de croissance personnelle** | | | | |
| Référence aux suppositions antérieures | La rédaction démontre que l'auteur a pleinement conscience de ses suppositions antérieures. | La rédaction fait de vagues références aux suppositions antérieures de l'auteur. | La rédaction laisse entendre que l'auteur pourrait avoir pris conscience de ses suppositions antérieures. | La rédaction ne fournit aucune preuve que l'auteur a réfléchi à ses suppositions antérieures. |
| Utilisation d'exemples précis | La rédaction utilise beaucoup d'exemples précis pour étayer l'analyse. | La rédaction utilise un nombre restreint d'exemples précis pour étayer l'analyse. | La rédaction manque d'exemples précis pour étayer l'analyse de manière convaincante. | La rédaction n'utilise aucun exemple précis. |
| Référence à l'avenir | La rédaction comprend des références précises à des pratiques ou à des comportements personnels ou professionnels futurs. | La rédaction fait allusion à des pratiques ou à des comportements personnels ou professionnels futurs. | La rédaction sous-entend que les observations ont le potentiel d'informer les pratiques ou les comportements personnels ou professionnels futurs. | La rédaction ne tient pas compte des répercussions des observations du participant. |
| **Clarté d'expression** | | | | |
| Généralités | La langue et le choix des mots sont appropriés tout au long du document. | On relève quelques problèmes de langue et de choix de mots, mais sans gravité. | On relève des fautes graves de langue et de choix de mots, qui empêchent de bien comprendre l'intention de l'auteur. | L'écriture est incompréhensible. |

## APPELS

5. Les stagiaires qui estiment avoir de bonnes raisons de porter plainte concernant une question touchant les études (par ex., révision d'une évaluation) devraient en premier lieu s'adresser à l'instructeur du cours par l'intermédiaire de leur mentor supérieur. Si la question ne peut être résolue à cet échelon, les stagiaires peuvent faire appel de façon officielle par l'intermédiaire de leur mentor supérieur auprès du directeur des études (en informer le DP). Lorsqu'il fait un appel, le stagiaire doit expliquer pourquoi il n'est pas d'accord avec la note assignée et démontrer de quelle façon la notation ne respecte pas les grilles d'évaluation et les guides de notation.

## RAPPORTS DE COURS ET DE PROGRAMME

6. L'évaluation des stagiaires du PSN se fait en deux volets distincts : une évaluation pédagogique présentée sous forme de rapports de cours (RC) individuels, puis une évaluation professionnelle présentée dans le rapport de programme (RP). Les RC et RP représentent le dossier officiel du rendement des stagiaires dans le cadre du PSN.

7. Les instructeurs remplissent un RC pour chaque stagiaire. Le RC regroupe les évaluations du rendement des stagiaires pour les divers travaux effectués dans le cadre de chaque cours prévu au programme.

8. Les mentors supérieurs procèdent à des entrevues à la fin de chaque rotation et prennent des notes sur chaque stagiaire pour appuyer leurs rapports d'évaluation.

9. Les mentors supérieurs rédigent un RP sur chaque stagiaire au terme du PSN, où ils s'attardent particulièrement sur la capacité du stagiaire à occuper un poste de dirigeant supérieur chargé de gérer des questions de sécurité au niveau stratégique. Les RP sont examinés par l'officier de programme, puis soumis au commandant aux fins d'approbation. Une fois remplis, les RP doivent être acheminés aux fins d'inclusion dans le dossier personnel du diplômé.

10. Les commentaires formulés dans le RP sont regroupés selon les principales capacités que doivent posséder les chefs supérieurs :

a. Études et rendement : rendement dans le cadre des cours principaux du PSN (séminaires, exercices et travaux à remettre).

b. Participation et engagement : engagement dans tous les aspects du PSN (séances plénières, VAE, séminaires, activités sociales), y compris assumer volontairement des rôles de leadership.

c. Obligeance et sociabilité : sensibilité interpersonnelle, maintien des relations, établissement de consensus et travail avec les autres.

d. Ouverture, flexibilité et curiosité : ouverture à la rétroaction, flexibilité d'esprit et forte curiosité intellectuelle.

e. Pensée stratégique : capacité à examiner des enjeux complexes avec un esprit critique et stratégique.

f. Leadership, intelligence émotionnelle, influence et travail d'équipe : aptitudes au leadership et influence sur la dynamique du groupe.

g. Communication : capacité à communiquer avec clarté et détermination en utilisant un éventail de styles appropriés à la situation.

11. Outre les compétences professionnelles décrites ci-dessus, le RP fait état de la réussite globale du participant par rapport à l'atteinte du but du programme. Aucune note n'est attribuée dans le RP. Les réalisations vraiment remarquables ou exceptionnelles y sont soulignées, mais la plupart des observations portent sur le rendement du stagiaire par rapport aux six compétences ci-dessus. Et surtout, le rapport doit comporter des suggestions quant à l'affectation éventuelle du stagiaire à des postes supérieurs ou à des possibilités particulières de carrière ou d'études.

12. Pour les stagiaires qui participent partiellement au programme, on rédige un RP abrégé sous forme de lettre. On y reprend les principales observations sur les aptitudes du stagiaire et formule des recommandations pertinentes pour des postes futurs.

## SUIVI DES PROGRÈS ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

13. On doit assurer un suivi périodique des progrès des stagiaires tout au long du programme afin de permettre :

a. La détection rapide des difficultés ou lacunes.

b. La consignation des résultats des stagiaires.

14. Les stagiaires qui éprouvent des difficultés quelconques à l'égard de leur rendement doivent être conseillés et suivis de près. Cependant, si un stagiaire ne satisfait pas aux exigences sur le plan des études ou sur le plan professionnel, ou si son intégrité ou sa réussite est en jeu, on convoque un Comité d'évaluation des progrès (CEP) qui se penchera sur ses lacunes.

## PROGRÈS INSATISFAISANTS

15. Le participant fait des progrès insatisfaisants s'il :

a. Ne satisfait pas aux normes d'évaluation pédagogique d'une activité sommative.

b. Ne réussit pas un cours du PSN.

c. Ne possède pas les qualités d'un dirigeant supérieur.

d. N'affiche pas une attitude positive à l'égard du programme.

16. Si un stagiaire ne satisfait pas aux normes d'évaluation pédagogique d'une activité sommative, il a droit à une reprise. Si le stagiaire échoue à la reprise, on convoque un CEP, qui sera chargé d'examiner la situation du stagiaire et de faire des recommandations au commandant.

## INTÉGRITÉ DANS LES ÉTUDES

17. La Politique d'intégrité universitaire du CFC, mise à jour le 3 octobre 2024, est publiée sur le SharePoint du CFC365 à Registraire – CFC – Academic Integrity Policy – Politique d'intégrité universitaire – Tous les documents (sharepoint.com), ou sur le système de gestion de l'apprentissage (CFCApprentissage) https://mars.cfc.forces.gc.ca/CFCLearn/mod/url/view.php?id=32550. Les stagiaires admis aux programmes de MAP ou de MAA du CMR peuvent consulter la politique d'intégrité universitaire de ce dernier à Règlements concernant les études pour les études supérieures (rmc-cmr.ca). Ces documents ont préséance sur le contenu du présent calendrier de programme.

18. Il existe trois catégories d'atteinte à l'intégrité universitaire, qui sont décrites ci-dessous.

a. La tricherie, dont voici des exemples :

(1) Donner, recevoir, partager ou utiliser des renseignements ou de l'aide non autorisés avant ou pendant une épreuve ou un examen ou essayer de le faire.

(2) Contrevenir délibérément aux règles à suivre pour les travaux, les exposés, les exercices, les épreuves ou les examens.

(3) Utiliser illicitement des documents officiels, y compris des dossiers électroniques.

(4) Fausser des données de recherche.

(5) Citer des sources qui n'ont pas été utilisées pour rédiger un document ou un rapport.

(6) Passer un examen à la place de quelqu'un d'autre.

b. Le plagiat, dont voici des exemples :

(1) Utiliser délibérément et en toute connaissance de cause les idées, les propos ou le travail d'autres personnes, y compris l'intelligence artificielle générative, et tenter de les faire passer pour siens. Par exemple, ne pas indiquer une source, mal citer une source et utiliser à tort les guillemets ou la mention d'une source.

(2) Omettre d'indiquer de manière appropriée la collaboration ou l'aide obtenue.

(3) La copie.

*Note : Les travaux des stagiaires peuvent faire l'objet d'un traitement dans le logiciel Turnitin en vue de détecter les cas de plagiat. Les conditions d'utilisation de Turnitin par le CFC sont énoncées dans le site Web de l'outil.*

c. Autres exemples de violation aux règles généralement admises d'éthique universitaire :

(1) Non-respect délibéré des normes ou des lignes directrices régissant l'éthique dans la recherche.

(2) Omission d'indiquer que le travail a déjà été présenté en vue de l'obtention d'unités.

(3) Déclarations trompeuses ou fausses sur le travail effectué.

(4) Encourager et inciter sciemment quelqu'un à commettre toute forme d'infraction à l'intégrité universitaire.

19. Intelligence artificielle (AI) générative. La politique complète du CFC sur l'utilisation de l'AI générative se trouve dans la Politique d'intégrité universitaire du CFC. L'utilisation de l'IA doit être prise en considération dans tous les domaines de l'intégrité dans les études et son utilisation doit respecter les principes suivants :

a. Les stagiaires peuvent utiliser les outils d'IA pour accomplir les mêmes tâches qu'ils accomplissent grâce aux moteurs de recherche en ligne, aux bases de données de bibliothèques, à Grammarly, à Antidote, aux dictionnaires et aux dictionnaires analogiques en ligne, à moins que cela ne contrevienne aux directives de l'instructeur.

b. À moins d'une autorisation spéciale de la part de l'instructeur ou de l'équipe responsable du cours, l'utilisation d'outils d'IA générative au-delà des tâches décrites au paragraphe 19a ci-dessus est interdite.

c. Dans tous les cas où l'instructeur permet l'utilisation de l'IA générative au-delà de ce qui est décrit au paragraphe 19a ci-dessus (par exemple, pour voir le processus de génération du contenu ou pour étudier l'IA), le contenu généré par l'IA doit être divulgué, cité et décrit en totalité dans le travail ou la présentation.

d. Comme il s'agit d'un nouvel outil, les stagiaires qui sont incertains concernant une application potentielle doivent consulter leur instructeur ou l'équipe responsable du cours (instructeur, mentor supérieur, universitaire responsable).

20. Une atteinte à l'intégrité donne lieu à une enquête conformément aux DOAD actuelles et aux politiques et règlements du CFC. Les résultats de l'enquête pourraient ensuite être examinés par un CEP. En plus des raisons invoquées plus haut, un CEP doit être convoqué en tout temps lorsqu'il commence à sembler que :

a. Les progrès d'un stagiaire sont tellement inférieurs aux critères qu'il est presque impossible que ce stagiaire y satisfasse.

b. Un stagiaire ne manifeste pas une attitude positive à l'égard du programme et que sa présence continue dans le cours nuit à l'éducation ou au moral du reste des participants.

c. Un stagiaire ne possède pas les qualités d'un dirigeant supérieur.

**COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROGRÈS**

21. Le CEP a pour but d'examiner l'ensemble du rendement et des circonstances personnelles d'un stagiaire qui est incapable d'atteindre la norme de rendement conformément au programme d'études ou qui, en raison de sa conduite ou de circonstances personnelles, n'est plus en mesure de poursuivre l'instruction. La politique et le mandat du CEP se trouvent dans la Politique d'intégrité universitaire du CFC.

**ANNEXE A**

## POURSUITE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (MAP OU MAA)

1. Il y a deux options principales pour obtenir un diplôme d'études supérieures : la maîtrise en administration publique ou la maîtrise en administration des affaires. Ceux qui choisissent de faire le cheminement des études supérieures du PSN pourraient vouloir présenter une demande *de crédits accordés* ou d'*évaluation et de reconnaissance des acquis* d'une autre institution ou d'un autre programme de leur choix. De plus, les candidats peuvent choisir d'obtenir un certificat d'études supérieures en sécurité nationale.

2. En vue de s'inscrire à un programme d'études supérieures du Collège militaire royal du Canada (CMR), les stagiaires doivent présenter leur demande d'admission directement à ce dernier, en respectant les échéances et les exigences stipulées sur la page concernant les études supérieures du site Web du CMR. On recommande fortement aux stagiaires du PSN d'envoyer leur demande avant le 1er octobre l'année qu'ils commencent le PSN.

**Liens et information concernant la demande d'admission aux études supérieures du CMR :**

Français : https://www.rmc-cmr.ca/fr/etudes-superieures/posez-votre-candidature-maintenant
Anglais : https://www.rmc-cmr.ca/en/graduate-studies/apply-grad-studies-rmc

**Barème d'évaluation pour les études supérieures :**

Les participants au PSN qui font un diplôme d'études supérieures reçoivent une note alphabétique et numérique, conformément au tableau ci-dessous, tiré du calendrier des études supérieures du CMR.

Tableau de conversion des notes pour les études supérieures

| Note alphabétique | Pourcentage équivalent | Conversion en nombre |
|---|---|---|
| A+ | 94-100 | 95 (rarement 100) |
| A | 87-93 | 90 |
| A- | 80-86 | 83 |
| B+ | 76-79 | 78 |
| B | 73-75 | 75 |
| B- | 70-72 | 72 |
| C+ | *66-69 | 68 |
| C | *63-65 | 64 |
| C- | *60-62 | 61 |
| Échec | *Moins de 60 | |

*Échec pour les cours obligatoires des études supérieures du CMR.

## OPTION DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

3. Les stagiaires du PSN ont la possibilité de poursuivre des études approfondies et d'obtenir un diplôme interdisciplinaire de maîtrise en administration publique (MAP) du CMR.

4. Les candidats pour la MAP sont admis aux termes des règlements généraux du CMR. En général, ils doivent avoir terminé un baccalauréat avec spécialisation (quatre ans) avec une moyenne de 70 % (B-) ou plus.

5. Ceux qui font la MAP doivent faire l'équivalent pour le CMR des huit cours obligatoires et des exercices du PSN, qui remplacent les cours suivants du programme de MAP : MAP521 – Gouvernement du Canada et politiques publiques, MAP557 – Gestion stratégique de la défense, MAP569 – Théorie des organisations et 5 crédits optionnels.

6. Les stagiaires du PSN doivent également remplir les trois exigences additionnelles suivantes :

a. MAP531 – Économie. Ce cours se divise en deux parties distinctes : la microéconomie et la macroéconomie. La partie du cours qui traite de microéconomie vise à fournir une connaissance théorique et pratique de chacun des agents économiques, y compris les consommateurs, les entreprises commerciales, les organismes du secteur public, les employés et les investisseurs. La méthode générale consiste à examiner les modèles économiques de comportement des consommateurs et des productions. La partie du cours qui porte sur la macroéconomie examine les questions d'intérêt national, ainsi que les interrelations dans l'économie. Les débats entourant les politiques fiscales, monétaires et celles sur les taux de change sont également examinés et les économies étrangères, étudiées.

b. MAP581 – Analyse des décisions et des politiques. Ce cours couvre les approches analytiques sur la prise des décisions et sur le développement des politiques dans le domaine d'organisations gouvernementales. Le cours commence avec un survol de la prise des décisions et des caractéristiques générales du cadre organisationnel dans lequel les décisions sont prises et les politiques développées. Ensuite, il couvre des techniques analytiques comme l'analyse des décisions à critères multidimensionnels, des méthodes d'évaluation à pluralité (par exemple, le scrutin), l'analyse coût-bénéfice et des techniques qualitatives. L'accent est mis, en particulier, sur le processus d'analyse et son effet sur la qualité des décisions et des politiques. Finalement, l'analyse des systèmes et le développement des politiques en environnements multiorganisationnels sont introduits.

c. **Une** des deux options suivantes :[1]

[1]Dans de très rares circonstances, un stagiaire peut souhaiter rédiger une thèse (6 crédits). Cette option est évaluée au cas par cas.

(1) PR500 – Projet de recherche dirigé. Le projet de recherche dirigé vise à développer l'esprit critique des stagiaires et leur aptitude à communiquer efficacement à l'écrit. Dans ce but, au cours de l'année qu'ils passent au Collège, les stagiaires doivent préparer un essai persuasif bien documenté sur un sujet lié à la défense ou à la sécurité au niveau stratégique. Les stagiaires qui veulent obtenir la MAP doivent rédiger un mémoire de 50 à 100 pages. Le projet de recherche vaut 2 crédits d'études supérieures. Les stagiaires qui terminent le projet de recherche dirigé avec succès peuvent demander que leurs crédits universitaires soient reconnus comme des crédits d'EMP.

(2) Deux crédits optionnels dans la liste des cours de la MAP, qui ne sont pas MAP505 et MAP507.

**OPTION DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES**

7. Le diplôme interdisciplinaire de maîtrise en administration des affaires (MAA) du CMR offre une formation générale d'études supérieures en gestion. Les stagiaires acquièrent des compétences essentielles pour faire progresser leur carrière en étudiant les fondements de l'administration des affaires. Le programme de MAA permet d'élargir la base de connaissances des penseurs d'affaires stratégiques grâce à une formation complète de grande qualité dans des disciplines spécialisées ou générales. Les stagiaires, qui proviennent de divers milieux universitaires, à toutes les étapes de leur carrière, profitent de l'environnement d'apprentissage du CMR, qui met l'accent sur la réussite des stagiaires et la flexibilité des horaires. Les stagiaires acquièrent également des connaissances spécialisées dans divers domaines qui combinent les aspects des secteurs militaire, gouvernemental et commercial.

8. Les candidats pour la MAA sont admis aux termes des règlements généraux du CMR. En général, ils doivent avoir terminé un baccalauréat avec spécialisation (quatre ans) avec une moyenne de 70 % (B-) ou plus.

9. Ceux qui font la MAA doivent faire l'équivalent pour le CMR des huit cours obligatoires et des exercices du PSN. À l'heure actuelle, ces cours donnent des crédits pour les cours suivants : MAA595 – Théorie des organisations, MAA561 – Gestion stratégique, MAA501 – Sujets avancés en gestion, MAA503 – Sujets avancés en gestion et MAA505 – Étude de recherche en gestion.

10. Les stagiaires du PSN qui font la MAA doivent suivre les dix cours additionnels suivants :

a. MAA525 – Comptabilité générale.

b. MAA521 – Économie.

c. MAA527 – Comptabilité de gestion.

d. MAA531 – Gestion de systèmes d'information.

e. MAA569 – Gestion des ressources humaines.

f. MAA507 – Analyse de données dans la prise de décisions.

g. MAA529 – Commercialisation.

h. MAA537 – Gestion financière.

i. MAA593 – Gestion de projet.

j. MAA555 – Gestion des opérations.

11. Les stagiaires qui détiennent des désignations professionnelles ou autres désignations semblables (comme CPA, PMP, CRHA) peuvent recevoir des crédits supplémentaires pour le programme de MAA du CMR. Il faut chercher à les obtenir en même temps que la demande d'admission.

## CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN SÉCURITÉ NATIONALE

12. Les candidats du PSN peuvent également s'inscrire au certificat d'études supérieures en sécurité nationale, qui vise à préparer les participants à assumer de futures responsabilités dans un environnement de sécurité mondial complexe et ambigu. Il faut réussir cinq cours d'un crédit (dont sept font partie intégrante du PSN) pour obtenir le certificat.

**Cours admissibles** :

- MAP505 : Internat professionnel (*exclusion du MAP507 pour le certificat)
- MAP507 : Internat professionnel avancé (*exclusion du MAP505 pour le certificat)
- MAP523 : Processus décisionnel de défense
- MAP527 : Éthique professionnelle et gestion de la défense
- MAP539 : Économie de la défense
- MAP541 : Audit de la performance dans le secteur de la sécurité nationale
- MAP549 : Économie de la sécurité nationale
- MAP555 : Systèmes d'information de gestion de la défense
- MAP591 : Le cyber et la politique nationale
- NSP571 : Le Canada et le contexte mondial de la stratégie et de la sécurité
- NSP572 : Gouvernement du Canada et prise de décision dans un contexte stratégique
- NSP575 : Réflexion et élaboration de stratégies dans des contextes de sécurité
- NSP581 : Leadership stratégique
- NSP582 : Stratégie institutionnelle
- NSP591 : Commandement stratégique : un contexte canadien
- NSP592 : Opérations dans tous les domaines
- NSP597 : Études sur la sécurité régionale
- PR500 : (projet de 2 crédits – le sujet doit être approuvé)
- Les autres cours sont soumis à l'approbation du président de la maîtrise en administration publique (MAP).

**ANNEXE B**

## COURS DE LA PP 4 AD

1. Les membres des FAC qui ont fait la PP 4 à certains collèges de guerre étrangers doivent faire deux cours additionnels qui sont nécessaires pour obtenir la qualification PP 4 des FAC. Les cours requis sont :

a. CF591 AD – Commandement stratégique : un contexte canadien. Ce cours porte sur l'évolution et l'état actuel du commandement stratégique et des relations civilo-militaires au Canada, en mettant particulièrement l'accent sur les concepts, les tendances et les enjeux contemporains. Il est conçu pour permettre aux hauts décideurs, tant militaires que civils, d'étudier le commandement et les relations civilo-militaires en mettant l'accent sur la prise de décision au gouvernement fédéral.

b. CF592 AD – Opérations dans tous les domaines. Ce cours porte sur le concept d'opérations intégrées dans tous les domaines dans les environnements de défense et de sécurité actuels et futurs. On met l'accent sur les processus et les approches en matière de formulation d'objectifs stratégiques et les liens entre les buts, les voies et les moyens qui en découlent dans les environnements interarmées, interalliés et intégrés (interorganisationnels). On examine également le lien entre les théories contemporaines du conflit et la formulation de stratégies.

2. Ces deux cours donnent des crédits d'EMP au niveau des études supérieures, mais ils ne sont pas des cours universitaires accrédités associés avec le programme de MAP offert par le CMR. Ils ne sont pas non plus liés au PSN, qui est composé d'une série de huit cours obligatoires, d'un ensemble d'exercices et de VAE ou d'AAE. Bien que les deux cours de la PP 4 AD ressemblent à ceux offerts dans le cadre du PSN, ils sont en réalité différents et ils visent à compléter le matériel que les FAC considèrent important pour la qualification PP 4 AD.

3. Bien que ces cours ne soient pas reconnus au niveau universitaire, les stagiaires peuvent soumettre une demande d'évaluation et de reconnaissance des acquis en conjonction avec leurs autres qualifications individuelles, études et expériences de travail pour déterminer s'ils sont éligibles à obtenir des crédits pour la MAP.

### DURÉE DE LA PÉRIODE

4. La PP 4 AD s'étend sur une année d'études. Le NSP592 – Opérations dans tous les domaines a lieu en automne et le NSP591 – Commandement stratégique : un contexte canadien, en hiver et au début du printemps. Voici la structure de cours de la PP 4 AD :

a. NSP591 – 1 crédit EMP.

b. NSP592 – 1 crédit EMP.

## HEURES PRÉVUES AU PROGRAMME

5. Le temps d'interaction est de 150 h pour le CF591 AD et de 135 h pour le CF592 AD. La durée totale de la PP 4 AD est donc de 285 h.

## TEMPS DE PRÉPARATION

6. Lorsqu'il prépare le calendrier de la PP 4 AD, le CFC tient compte du temps requis pour la préparation en vue des activités. Le calendrier consiste en grande partie en un programme autogéré, fondé sur un total de 10 heures par semaine. Les stagiaires doivent concilier les exigences d'études en AD et les délais pour les travaux avec leurs autres obligations.

7. Le CFC présume un rythme de lecture de 20 pages par heure ou, dans le cas des discussions et des exercices, correspond à une estimation du temps que devrait y consacrer un stagiaire moyen pour obtenir une note satisfaisante.

## QUALIFICATIONS

8. Les stagiaires reçoivent les qualifications suivantes après chaque cours :

   a. PP 4 en apprentissage à distance 1 – CF591 AD – Code d'identification : 121277.

   b. PP 4 en apprentissage à distance 2 – CF592 AD – Code d'identification : 121278.

**ANNEXE C**

## COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES

1. En plus du domaine d'études N501 (Aptitudes de communication et raisonnement analytique), le PSN vise à préparer ses diplômés à travailler de manière confortable, efficace et efficiente dans l'environnement de l'information complexe où ils se trouveront.

2. Le programme des communications stratégiques du PSN fait partie intégrante des résultats du programme. Il met l'accent sur trois éléments : le confort individuel de chaque stagiaire dans l'environnement médiatique; une compréhension des facteurs qui appuient le processus décisionnel dans l'environnement de l'information; et une exposition aux réalités de l'environnement des communications stratégiques. Grâce à l'application du programme des communications stratégiques, le niveau de compétence des participants s'améliorera progressivement tout au long de l'année.

3. Les niveaux de compétences des stagiaires font partie intégrante des résultats attendus du programme tout au long de l'année.

4. Compétences individuelles en matière de médias. Les compétences individuelles en matière de médias seront développées au cours des exercices du PSN, en exposant les stagiaires à des mêlées de presse et à des entrevues avec les médias :

   a. Ex STRATEGIC COMMUNICATOR. Cet exercice permet d'établir une base de référence à partir de laquelle les priorités en matière de perfectionnement des stagiaires seront déterminées pour le reste de l'année universitaire. Avant l'exercice, les stagiaires devront faire une autoévaluation pour déterminer leur expérience dans le milieu médiatique. Le Centre d'apprentissage des affaires publiques de la Défense (CAAPD) devra confirmer cette évaluation individuelle en examinant leur rendement lors de l'exercice, y compris la gestion des mêlées de presse connexes. Cette évaluation servira ensuite de base pour l'établissement d'un ordre de priorité chez les stagiaires qui ont besoin d'une formation supplémentaire sur les médias pour les exercices à venir.

   b. Ex STRATEGIC PLAY. L'exercice STRATEGIC PLAY s'appuie sur les fondements de l'exercice STRATEGIC COMMUNICATOR, en concentrant les engagements médiatiques sur les stagiaires qui peuvent profiter au maximum d'une plus grande pratique. Les entrevues avec les médias pour ces stagiaires en particulier seront élaborées par l'entremise du Bureau des relations avec les médias (BRM) de l'exercice, conformément aux priorités établies pour les stagiaires. Cet exercice ne permet pas à tous les stagiaires de recevoir une formation supplémentaire; par conséquent, on se concentrera sur ceux qui n'ont pas la possibilité de s'exercer ici pendant l'exercice STRATEGIC POWER.

5. Capacités de prise de décision dans l'environnement de l'information. Les stagiaires auront l'occasion de prendre des décisions relatives à l'environnement de l'information au moyen d'exercices délibérés et d'ajouts médiatiques dans chacun des exercices du PSN. Ces ajouts ne mettent pas l'accent sur le contenu en soi (il s'agit d'une responsabilité de l'officier des affaires publiques),

mais sur la compréhension du processus et les conseils que les stagiaires doivent fournir en tant qu'officiers supérieurs et commandants.

a. Ex STRATEGIC COMMUNICATOR. L'accent médiatique de cet exercice est mis sur la compétence individuelle du stagiaire plutôt que sur sa réaction à l'environnement de l'information. Cependant, les stagiaires seront exposés à la compréhension du processus de l'environnement médiatique, car ils devront donner des directives et des conseils à leur officier des affaires publiques dans le cadre de l'exercice afin de façonner efficacement leur mêlée de presse.

b. Ex STRATEGIC PLAY. Le coordonnateur des demandes d'information et le coordonnateur du BRM travailleront en collaboration sous la supervision du directeur de l'exercice, avec les conseils du conseiller du Bureau du Conseil privé (BCP) de l'exercice, pour créer le niveau approprié de pression médiatique. Le mentorat du conseiller du BCP est essentiel au développement des connaissances du stagiaire concernant la façon dont l'ensemble du gouvernement fonctionne dans l'environnement de l'information. L'exercice se termine par un exposé technique afin de permettre aux stagiaires de comprendre la coordination croisée qui doit être entreprise pour assurer le succès de l'exposé.

6. Environnement des communications stratégiques. Tout au long de l'année, on saisira des occasions d'approfondir la compréhension de l'environnement des communications stratégiques grâce à des heures du commandant et à des séances universitaires dans le cadre des cours NSP572 et NSP581.